

Procès verbal Conseil Municipal du 28 août 2015

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, Mme Gaëlle VILLANT, M. Samuel MELLETT, M. Hervé DHEROUVILLE, Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration à : Néant

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Approbation du procès verbal du CM du 09 juillet 2015

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Création d'un nouveau point d'arrêt du bus scolaire collègue

Délibération n° 2015/013

Suite à la demande de plusieurs personnes concernant la création d'un nouveau point d'arrêt du bus scolaire en direction du collègue de saint-Clair sur Elle, la demande a été faite auprès du Conseil Départemental et de Saint-Lô Agglo. La demande a des chances d'être accordée puisque les conditions semblent remplies, à savoir : au moins quatre enfants sur plusieurs années, un espace public dégagé permettant l'arrêt du bus et le stationnement de véhicules, être sur le parcours d'un circuit existant, une distance séparant l'arrêt du bourg supérieure à 1 km.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la création d'un nouveau point d'arrêt du bus à destination du collègue de Sain-Clair sur Elle et de prendre en charge la moitié des travaux de mise en place.

La demande sera présentée lors de la commission transport de Saint-Lô Agglo du 17 septembre. Si l'avis est positif, le Conseil Départemental fera un diagnostic technique et une estimation des travaux et, en fonction du montant, la demande sera présentée, ou non, lors d'une séance plénière de Saint-Lô Agglo.

Une autre demande d'arrêt, au Hameau Dumont, a été évoquée. Malheureusement, les conditions ne sont pas remplies (nombre d'enfants, emplacement public, distance d'un autre point d'arrêt). De plus, la création d'un arrêt implique la suppression d'un autre.

La scolarité évoluant avec l'âge des enfants, une demande sera faite pour une modification de circuit de bus à destination des lycées de Saint-Lô, avec un arrêt à Saint-Germain d'Elle.

Agenda d'Accessibilité Programmé

L'arrêté du 08 décembre 2014 impose la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existant et des installations ouvertes au public (IOP) existantes. Ces dispositions devaient être applicables au 1^{er} janvier 2015.

En 2011, un audit avait été demandé par la Communauté de communes de l'Elle, pour tous les ERP du territoire. Saint-Lô Agglo a demandé une mise à jour de ces audit tenant compte des nouvelles recommandations. Ces documents devaient être remis aux communes fin avril, nous les avons reçus en août et de façon incomplète et incohérente par rapport à la proposition d'agenda du cabinet ASCAUDIT. Les estimations des diagnostics sont très différentes de celle de la proposition de l'agenda.

Les diagnostics seront étudiés et revisités afin de proposer un agenda des travaux à effectuer cohérent avec la fréquentation des ERP et le budget de la commune. La délibération sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal et l'Agenda d'Accessibilité Programmé sera ensuite transmis aux services préfectoraux.

Informations - Questions diverses

➤ Journée des enfants

La seconde journée organisée pour les enfants le 26 août a connu un beau succès avec une participation de plus de 30 enfants. Ces journées seront réitérées en 2016. Les personnes ayant des idées d'activités, d'animations ou de visites sont invitées à les garder en mémoire ou à les communiquer.

➤ Travaux

Point sur les travaux en cours :

- les portes et fenêtres des logements sont toutes posées.
- la cuisine a été démontée par Samuel MELLET et Hervé DHEROUVILLE. Les murs sont très endommagés et un doublage sera mis en place avec peinture par l'entreprise HD Menuiseries.
- L'entreprise COLAS étant en congés, nous n'avons pas encore de date concernant les réparations des routes communales. Lorsque nous les aurons, un arrêté réglementant la circulation sera pris.

➤ course cycliste

Il est prévu d'offrir un verre de l'amitié après les courses cyclistes du samedi 12 septembre. Les modalités seront abordées avec l'organisateur, Anthony BLOT.

➤ Réserves incendie

Mairie : capacité estimée : 64 m³

Château d'eau : 60 m³ /h pendant 2 h

Lavoir

Il faudra prévoir de la peinture bleue pour la plaque de la réserve mairie et une signalétique de la bouche du château d'eau. Les informations seront transmises au SDIS de la Manche.

➤ Une remarque est faite sur le tarif de la salle des fêtes qui semble trop élevé. Vu les investissements (tables, chaises, réfrigérateur, lave-vaisselle) et les travaux effectués (toilettes accessibles, peinture, toiture, aménagement de la cuisine) ce tarif paraît correct. Un sondage des salles proches de Saint-Germain a été effectué il y a 3 ou 4 ans et avait conclu que le tarif était dans les valeurs basses des autres salles.

➤ Il y a eu encore des problèmes de ramassage des ordures ménagères au mois d'août.

➤ Il a été constaté des problèmes d'égouttage et d'éparage des haies bordant les chemins de randonnées, entraînant une gêne de la circulation. Il est proposé de faire la liste des propriétaires et des locataires des parcelles riveraines des voies communales, de leur envoyer un courrier demandant d'égoutter leurs haies et d'éliminer les produits de l'égouttage.

➤ Il a été remarqué des ouvertures, "sauvages", de champs accédant aux routes départementales n°90 et 290. Les services des routes du Conseil Départemental seront avertis.